



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(21) Numéro de dépôt : **92500172.9**

(51) Int. Cl.<sup>5</sup> : **E01C 5/00, E04F 15/02**

(22) Date de dépôt : **29.12.92**

(30) Priorité : **31.12.91 ES 9103954 U**

(43) Date de publication de la demande :  
**07.07.93 Bulletin 93/27**

(84) Etats contractants désignés :  
**AT BE CH DE DK FR GB IT LI NL SE**

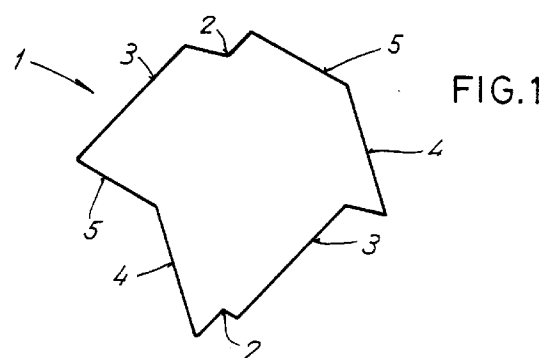
(71) Demandeur : **Llistosella Vidal, Francisco Javier**  
**Urgell 237**  
**E-08036 Barcelona (ES)**

(72) Inventeur : **Llistosella Vidal, Francisco Javier**  
**Urgell 237**  
**E-08036 Barcelona (ES)**

(74) Mandataire : **Manresa Val, Manuel et al**  
**Gerona n. 34**  
**E-08010 Barcelona (ES)**

(54) **Pièce pour le revêtement de pavés et de murs.**

(57) Consistant en une pièce constituée par un corps aplati (1) au contour polygonal, ayant diverses rainures (2) et plusieurs côtés opposés parallèles entre eux (3, 4, 5), susceptible de se juxtaposer en emboîtant avec d'autres pièces identiques en revêtant complètement une surface ou bien en laissant des écarts ou des espaces libres entre elles, pour permettre de mettre une quantité de terre entre ces écarts suffisante pour que l'herbe ou le gazon y pousse. Le milieu du parement de la pièce, peut comporter une marche (12) qui la divise en à peu près deux moitiés (13,14); une de ces moitiés (13) peut avoir une surface rugueuse.



L'invention concerne une pièce de revêtement qui fournit une versatilité que d'autres pièces similaires ne possèdent pas: en effet, grâce à sa configuration soignée, elle sert aussi bien pour paver les sols que pour carreler les murs.

En essence, la présente pièce consiste en un corps polygonal et de faible hauteur, ayant une série de rainures et de langues sur son contour qui permettent de l'assembler à d'autres pièces identiques et de laisser des espaces périodiques et libres exprès pour que l'herbe ou le gazon y pousse, protégé de l'écrasement, et ce dans le cas de pavé; dans le cas de murs, tels que pour les salles de toilettes, la même pièce peut être assemblée à d'autres pièces identiques de façon continue, c'est-à-dire, sans laisser d'espace ou d'écart entre elles.

Afin de rendre l'explication plus claire, il est annexée à cette description une feuille de dessins dans laquelle il a été représenté un cas pratique de mise en oeuvre, qui n'est cité qu'à titre d'exemple non limitatif de l'étendue de la présente invention.

Sur ces dessins:

La figure 1 représente une vue de face de la pièce en question.

La figure 2 représente un ensemble continu de pièces de revêtement identiques.

La figure 3 est une coupe en élévation opérée par le plan de coupe III-III de la fig. 2.

La figure 4 représente un autre ensemble de pièces de revêtement identiques, mais disposées avec des orientations différentes.

Et la figure 5 correspond à une coupe selon le plan de coupe V-V de la fig. 4.

Selon ces figures, (fig.1) la pièce de revêtement objet de la présente invention consiste en un corps aplati -1- au contour polygonal irrégulier, semblable à une feuille, ayant diverses rainures -2- et plusieurs côtés opposés parallèles entre eux -3,3-4,4-5,5-, de sorte qu'elle peut être assemblée en même temps que d'autres -1a- (fig.2), ayant toutes la même orientation et de façon continue, comme il est utile, par exemple, sur un mur -6-. Dans ce cas, la pièce -1a- aura une épaisseur -e- très faible (fig. 3).

Alternativement et pour le cas d'un pavé (fig.4), la pièce -1b- pourra être reliée à d'autres identiques, mais ayant des orientations différentes, en donnant lieu à des espaces ou écarts -8- protecteurs de l'herbe ou du gazon -9- pour qu'ils ne soient pas écrasés par la pression des pas ou du roulement (fig. 5). Il faut noter que, dans ce dernier cas, la pièce -1b- aura une épaisseur -E- remarquable calculée aussi bien pour supporter lesdites pressions que pour fournir une profondeur et quantité de terre -10- sur le lit ou mortier -11- suffisantes pour que le gazon -9- puisse pousser et pour l'abriter.

Optionnellement, la pièce sera pourvue d'un échelonnement au milieu -12-, qui la divisera en à peu près deux moitiés -13, 14-. Une de ces moitiés -13-

pourra même être rugueuse.

Evidemment, ces moitiés -13, 14- pourront contenir les dessins les plus appropriés et seront de la couleur que l'on jugera utile.

5

## Revendications

1.- Pièce pour le revêtement de pavés et de murs, caractérisé en ce qu'elle est constituée par un corps aplati, au contour polygonal, ayant diverses rainures et plusieurs côtés opposés parallèles entre eux, susceptible de se juxtaposer en emboîtant avec d'autres pièces identiques en revêtant complètement une surface ou bien en laissant des écarts ou des espaces libres entre elles, ayant une dimension identique et une amplitude sélectivement fixée d'avance selon les côtés à emboîter.

2.- Pièce selon la revendication 1, caractérisée en ce que si l'on laisse ces écarts sur le sol, les pièces auront une grosseur suffisante pour permettre de mettre une quantité de terre entre ces écarts suffisante pour que l'herbe ou le gazon y pousse.

3.- Pièce selon les revendications précédentes, caractérisée en ce que, au milieu du parement de la pièce, il existe une marche qui la divise en à peu près deux moitiés.

4.- Pièce selon les revendications précédentes, caractérisée en ce que une de ces moitiés, au moins, a une surface rugueuse.

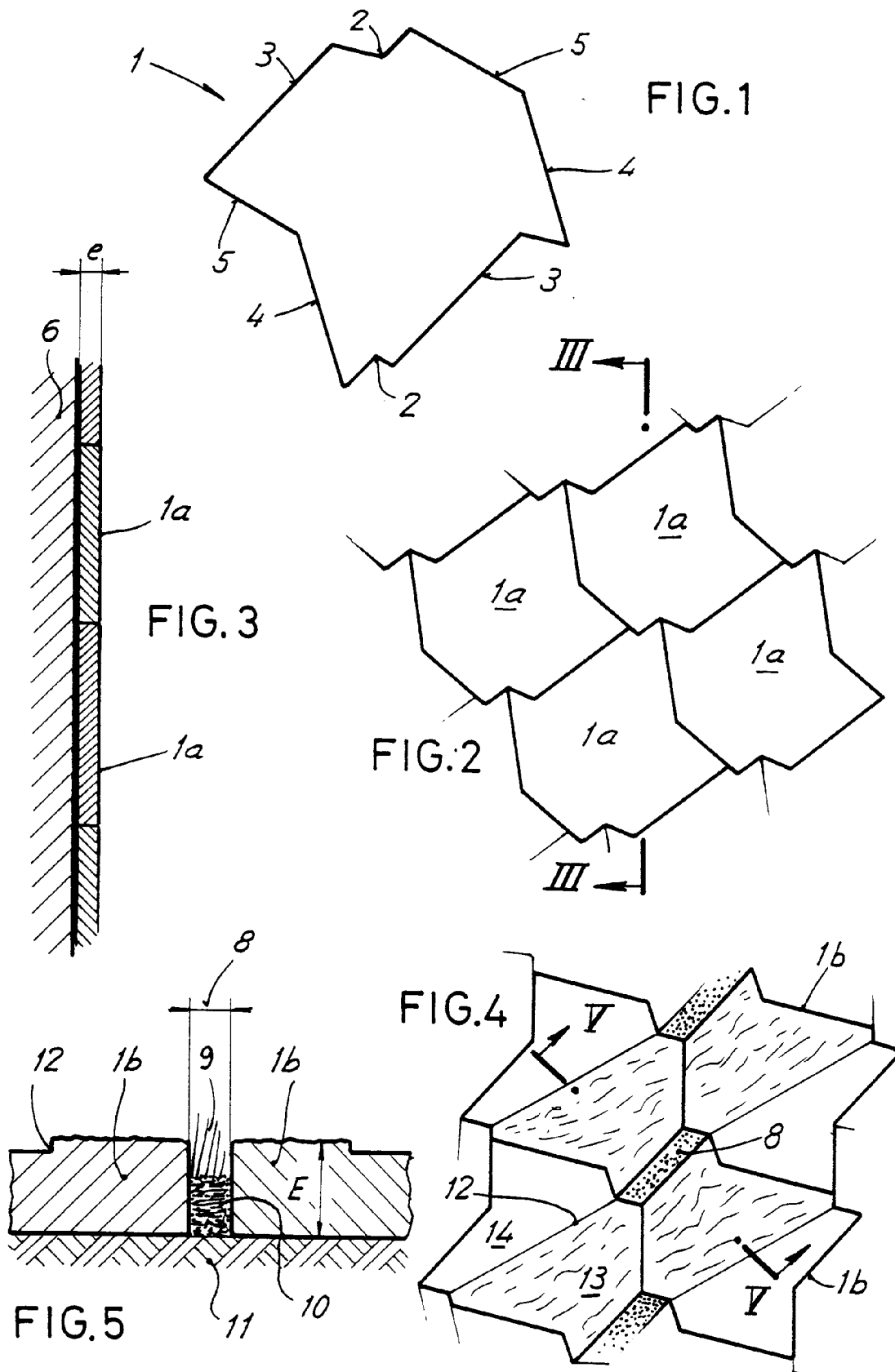
35

40

45

50

55





Office européen  
des brevets

# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 92 50 0172

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                 |                                                   |                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Catégorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes | Revendication concernée                           | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)       |
| X                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | DE-B-1 534 350 (SCHOKBETON ZWIJNDRECHT)                                         | 1,2                                               | E01C5/00                                   |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | * le document en entier *                                                       | 4                                                 | E04F15/02                                  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ---                                                                             |                                                   |                                            |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | EP-A-0 287 747 (SCHEIWILLER)<br>* colonne 3, ligne 17 - ligne 22; figure 5 *    | 4                                                 |                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ---                                                                             |                                                   |                                            |
| X                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | FR-A-2 307 083 (BARTH,VON LANGSDORFF)<br>* figures 3-7,9 *                      | 1                                                 |                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ---                                                                             |                                                   |                                            |
| A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | US-A-4 681 481 (KAPUSTA)<br>* abrégé; figures *                                 | 3                                                 |                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ---                                                                             |                                                   |                                            |
| A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | CH-A-656 162 (KRONIMUS&SOHN)<br>* le document en entier *                       | 3                                                 |                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -----                                                                           |                                                   |                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                 |                                                   | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5) |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                 |                                                   | E01C<br>E04F                               |
| Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                 |                                                   |                                            |
| Lieu de la recherche<br>LA HAYE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                 | Date d'achèvement de la recherche<br>24 MARS 1993 | Examineur<br>DIJKSTRA G.                   |
| <p><b>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</b></p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul<br/> Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie<br/> A : arrière-plan technologique<br/> O : divulgation non-écrite<br/> P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention<br/> E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date<br/> D : cité dans la demande<br/> L : cité pour d'autres raisons<br/> &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p> |                                                                                 |                                                   |                                            |

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)